



ACADEMIE
DE LILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GROUPE DE TRAVAIL RISQUES CLIMATIQUES

Le 30 janvier 2026

Des aléas climatiques qui vont aller en s'aggravant avec le réchauffement global de la planète

Vague de chaleur

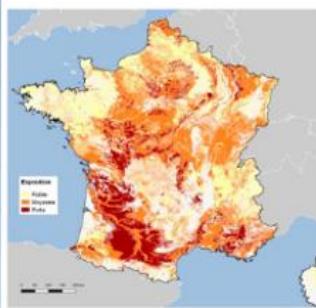
Journée la plus chaude par décennie :
+2,6°C en 2050
+5,1°C en 2100



Sécheresse et retrait gonflement d'argile (RGA)

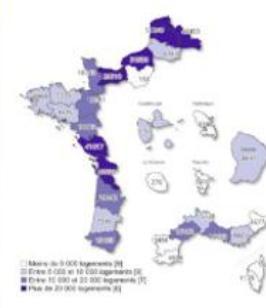
Sécheresse :
> Fréquence x3 en 2050, x5 en 2100

RGA
> 48% du territoire en zone d'exposition



Submersion marine

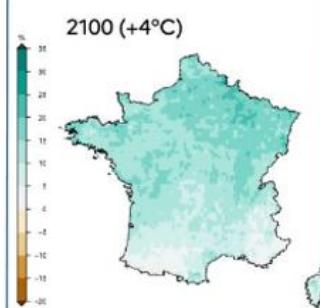
A système de protection constant :
> 2050 : 8500 bâtiments menacés
> 2100 : 500 000 bâtiments menacés



Inondation

+80% d'événements extrêmes depuis 1980

Dommages assurés : 1,4 Mds€ / an en 2050, +43% vs aujourd'hui



Tempêtes

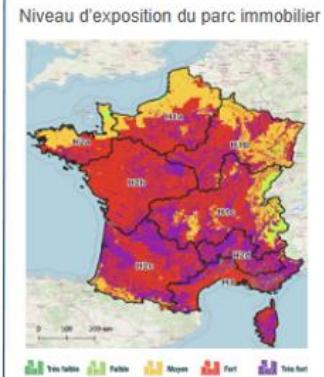
Coût en France : entre 800 millions et 1,2 milliard d'euros chaque année

Nombre de jours par an avec des rafales > 100kmh



Feu et incendie

90% des départs de feu avec des causes anthropiques



Sources: Observatoire de l'Immobilier Durable, Secrétariat Général à la Planification Écologique, IC4E, CEREMA, CCR, Fédération Française de l'Assurance (FFA), Météo France

www.apc-climat.fr

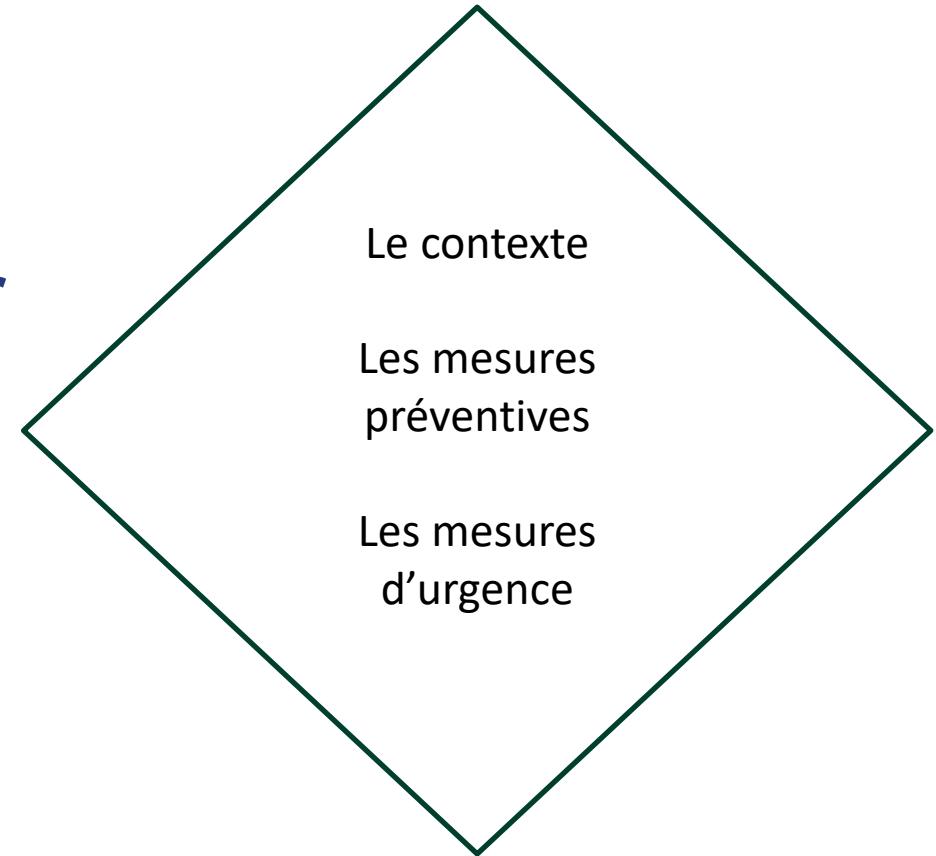
Sommaire

1- Les vagues de chaleur

2- Les vagues de froid

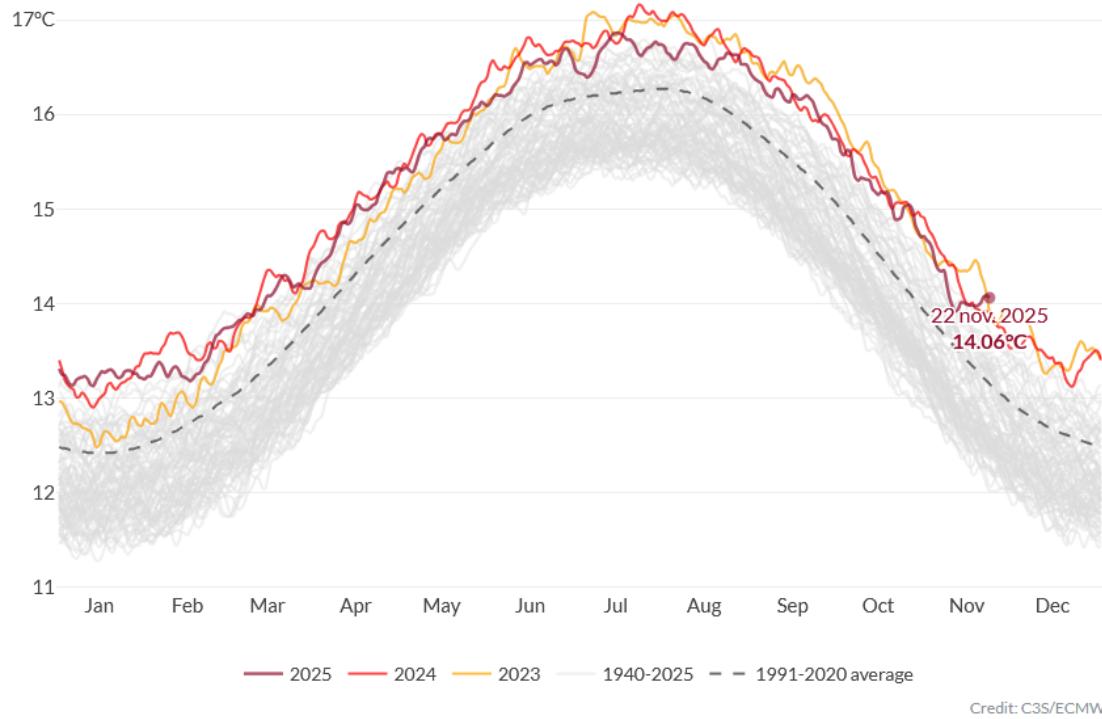
3- Les tempêtes / orages

4- Le feu et incendies



CONTEXTE CLIMATIQUE

Global surface air temperature
Daily average • Data: ERA5



Température quotidienne de l'air à la surface du globe
(<https://pulse.climate.copernicus.eu/>)

L'augmentation des températures de l'air à la surface de la Terre multiplie les périodes de « vague de chaleur » qui ont des conséquences plus ou moins intenses sur notre confort dans les bâtiments.

Cette augmentation des températures entraîne des dérèglements climatiques, qui peuvent non seulement se traduire par des pics de chaleur, mais aussi des précipitations plus abondantes, des tempêtes plus fréquentes, plus violentes, etc.

CONTEXTE CLIMATIQUE

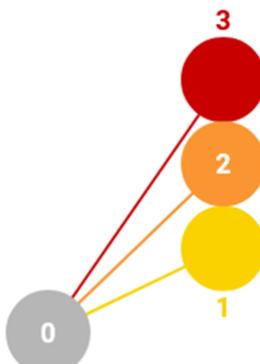
→ À Lille ?



<https://meteofrance.com/climadiag-commune>

Nombre annuel de jours très chauds (>35°C)

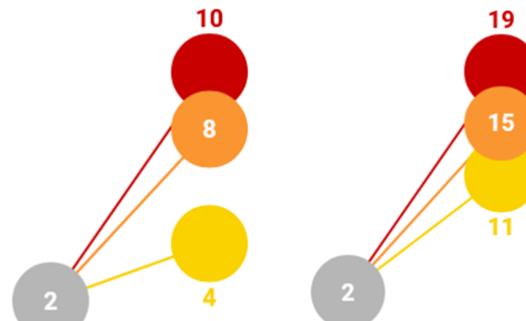
2050



2100

Nombre annuel de nuits chaudes (>20°C)

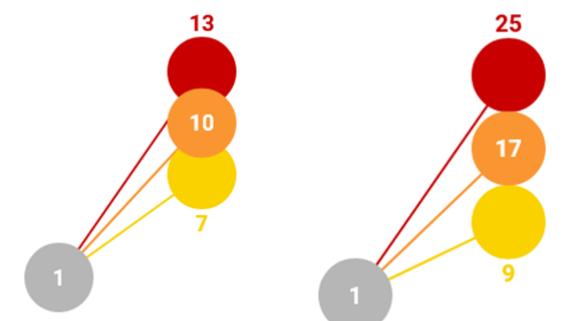
2050



2100

Nombre annuel de jours en vague de chaleur

2050



2100

● Valeur de référence

● Valeur haute

● Valeur médiane

● Valeur basse

Les mesures préventives

Elles sont portées au quotidien au travers de documents tels que le DUERP, document privilégié de prévention des risques adapté aux spécificités de chaque structure.

De plus, depuis 2023, une cellule bâti scolaire a été mise en place tant au niveau national qu'académique, pour faire le lien entre les collectivités et l'éducation nationale.

Les référentes bâti scolaire sont les interlocutrices privilégiées des collectivités sur les questions de construction, rénovation et aménagement des écoles, collèges et lycées, le bâti scolaire concourant aux conditions de travail et d'étude.

L'efficacité pédagogique passe ainsi par les éléments pouvant relever de la dispositions des salles, des matériels, mais aussi par les questions de confort thermique.

Les mesures d'urgence

Face à la vitesse du changement climatique, mais aussi par le caractère exceptionnel que peuvent revêtir certains événements, et qui donc rendent inefficaces, voire inopérantes, les mesures préventives, il est parfois nécessaire de recourir à des mesures d'urgence.

Celles-ci seront d'autant plus efficaces qu'elles sont préparées (présence de PPMS et organisation régulière d'exercices, lecture et appropriation du guide « tous responsables,...))

Elles sont cadrées par des consignes nationales, et déclinées sur les territoires par les préfets et les DASEN, avant d'être relayées auprès des agents et élèves par les chefs d'établissement et directeurs d'école.

Ce groupe de travail et ce diaporama ont pour objectif de vous informer quant aux plans et mesures adaptés aux différents aléas climatiques.

TOUS RESPONSABLES

FACE AUX
RISQUES,
AGISSEONS :
BIEN PRÉPARÉS,
BIEN PROTÉGÉS,
TOUS ENGAGÉS



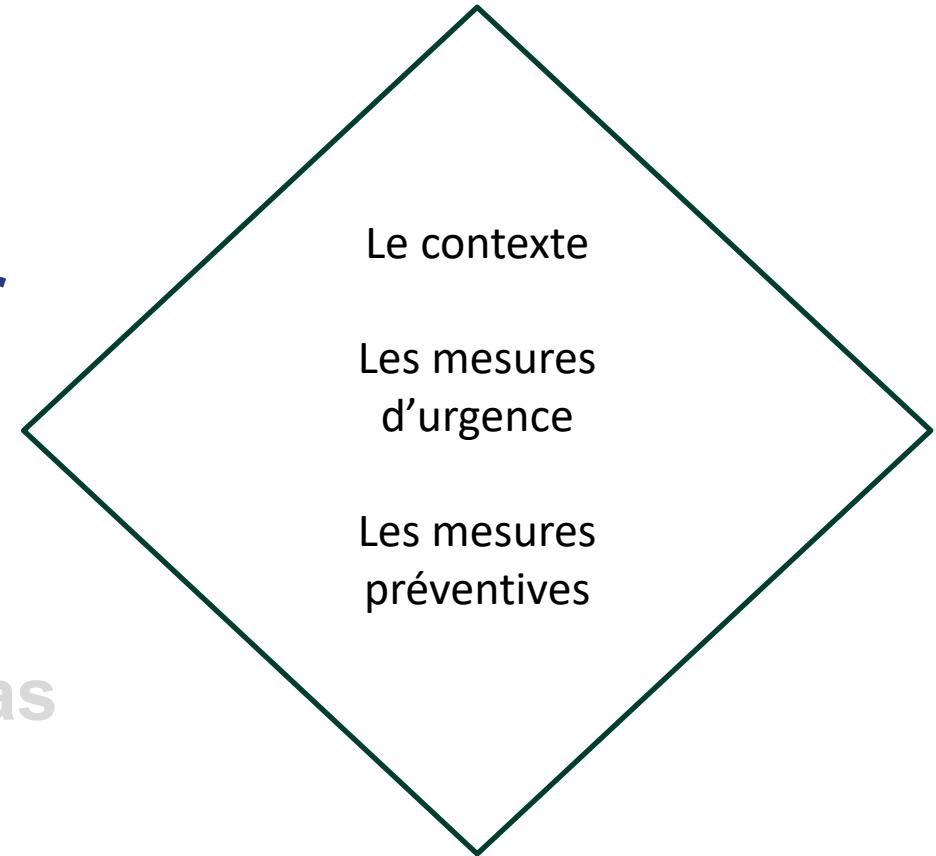
Sommaire

1- Les vagues de chaleur

2- Le feu et incendies

3- Les tempêtes /orages

4- Le froid / neige / verglas



Les niveaux de vigilance chaleur

- **Jaune** = Pic de chaleur
 - Chaleur intense mais brève
 - Impact pour les personnes fragiles
- **Orange** = Canicule
 - ≥ 3 jours et ≥ 3 nuits au-dessus des seuils départementaux
 - Risques pour une part importante de la population
- **Rouge** = Canicule extrême
 - Pas de seuil chiffré unique
 - Caractère exceptionnel de l'intensité, de la durée et de l'extension géographique de l'épisode + impacts sanitaires majeurs

Évolution et différences régionales des vigilances

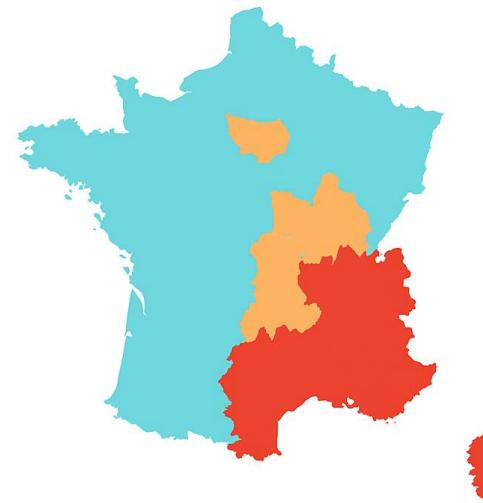
Évolution des niveaux

- Passage du **jaune** au **orange** quand la chaleur dure plus de 3 jours et 3 nuits
- Passage au **rouge** quand la situation devient exceptionnelle par sa durée ou son intensité.

Définitions régionales

- Les seuils de déclenchement varient selon les zones climatiques.
- Plus bas dans le nord et l'ouest, plus élevés dans le sud et le sud-est
- Ces différences tiennent compte des **habitudes climatiques locales** et de la **vulnérabilité des populations**.

Différences régionales des seuils de vigilance



Seuils adaptés aux habitudes climatiques locales

Carte schématique de la France :

- Bleu : seuils plus bas (Nord, Ouest)
- Orange : seuils moyens (Centre)
- Rouge : seuils plus élevés (Sud, Sud-Est).

Mesures préventives

CONTEXTE METEOROLOGIQUE

Seuils par Département

Seuils des **Indices biométéorologiques** (= moyenne des températures minimales et maximales sur 3 jours consécutifs) susceptibles de déclencher une **vigilance ORANGE** :

- Nord (59), Pas-de-Calais (62), Somme (80), Aisne (02) :
 - > 33 °C jour / > 18 °C nuit
- Oise (60) :
 - > 34 °C jour / > 18 °C nuit

Les seuils varient **département par département** car ils tiennent compte :

- du **climat local** ;
- de l'**habitude** de la population et de la **sensibilité des infrastructures** à la chaleur ;
- de l'**historique sanitaire** ;
- des conditions de **refroidissement nocturne**.

Rappel : vigilance **ROUGE** = situation exceptionnelle sans seuil prédéterminé

(au-delà des seules températures, d'autres facteurs peuvent déclencher ou amplifier la vigilance : durée de l'épisode, humidité, pollution de l'air, niveau de charge des services de santé, etc...)

Les effets de la chaleur sur l'organisme

La température normale du corps humain est de 36°

⇒ **Permet aux organes de fonctionner correctement**

⇒ **Maintenue par divers mécanismes physiologiques:**

⇒ **Si chaleur: vasodilatation périphérique, transpiration**

⇒ **Si froid: vasoconstriction périphérique, frissons**

⇒ **Si ces mécanismes sont insuffisants (chaleur ou froid extrêmes), impact sur la santé qui peut aller jusqu'à la mort**

⇒ **En cas de chaleur: risque si T° ambiante >35° et/ou exposition prolongée**

Les effets de la chaleur sur l'organisme

EFFETS	SYMPTÔMES ASSOCIÉS		
Déshydratation	<ul style="list-style-type: none"> - Halitose - Crampes musculaires (perte électrolytes) - Tachycardie 		
Epuisement/fatigue	<ul style="list-style-type: none"> - Tachycardie - Hyperventilation - Irritabilité - hypotension 		
Crampes de chaleur	<ul style="list-style-type: none"> - Douleurs, - Perte de mobilité et de dextérité - Transpiration intense 		
Œdème des extrémités	Gonflement des membres inférieurs (Favorisé par la sédentarité)		
Insolation	<ul style="list-style-type: none"> - Céphalées - Nausées - Vomissements - Congestion du visage 		
Syncope par vasodilatation importante	Perte de connaissance brève		
Coup de chaleur = urgence médicale	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> - Hyperthermie >41°C - Sudation excessive - Maux de tête - Tachycardie </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> - Vertiges - Vomissements - Troubles du comportement - Perte de connaissance </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> - Hyperthermie >41°C - Sudation excessive - Maux de tête - Tachycardie 	<ul style="list-style-type: none"> - Vertiges - Vomissements - Troubles du comportement - Perte de connaissance
<ul style="list-style-type: none"> - Hyperthermie >41°C - Sudation excessive - Maux de tête - Tachycardie 	<ul style="list-style-type: none"> - Vertiges - Vomissements - Troubles du comportement - Perte de connaissance 		
Décès par défaillance multi organique			

En pratique: Symptômes coup de chaleur

Une température supérieure à 39°C

Une peau sèche et rouge

Un pouls rapide

Une respiration rapide et superficielle

Des crampes musculaires

Des céphalées

De la fatigue et de la faiblesse

Des étourdissements ou une sensation de tête légère VOIRE UNE PERTE DE CONNAISSANCE

Une sensation de soif INTENSE

Des comportements ou propos incohérents voire des hallucinations

Obligations de l'employeur – Document unique d'évaluation des risques professionnels

Code du travail article R.4121-1

L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L.4121-3

Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'établissement, **y compris ceux liés aux ambiances thermiques**

Obligations du maître d'ouvrage pour la conception des locaux de travail

Code du travail articles R.4213-7

Les équipements et caractéristiques des locaux de travail sont conçus de manière à permettre l'adaptation de la température à l'organisme humain pendant le temps de travail, compte tenu des méthodes de travail et des contraintes physiques supportées par les travailleurs.

Code du travail articles R.4223-7

Les postes de travail situés à l'intérieur des locaux de travail sont protégés du rayonnement solaire gênant soit par la conception des ouvertures, soit par des protections fixes ou mobiles appropriées.

Mesures de prévention à l'attention des personnels et des usagers

Rappel des consignes d'ordre général en période de vague de chaleur (cf. décret du 27/05/2025 Ministère du travail et de la santé et circulaire Fonction publique du 30/06/2025) :

- Prise en compte des **seuils de vigilance** (jaune/orange/rouge) météorologiques atteints (dans ce cas application du Code du travail aux agents)
- S'assurer de la **bonne information et de la formation** des agents aux **bons gestes à adopter** : boire régulièrement, se protéger du soleil, savoir identifier les indices physiologiques préoccupants (situation de malaise ou de détresse), les bons gestes pour limiter l'accumulation de chaleur (ventilation – usage des volets - matériel producteur d'énergie...)

Mesures de prévention à l'attention des personnels et des usagers

Rappel des consignes d'ordre général en période de vague de chaleur (cf. décret du 27/05/2025 Ministère du travail et de la santé et circulaire Fonction publique du 30/06/2025) :

- Prendre en compte et suivre plus particulièrement, les **agents les plus vulnérables** au regard de leur état de santé
- **Réévaluation régulière des risques** encourus pendant la vague de chaleur
- **Adapter l'organisation du travail** : horaires, amplitudes horaires, localisation des postes de travail

Mesures de prévention à l'attention des personnels et des usagers

Rappel des consignes d'ordre général en période de vague de chaleur (cf. décret du 27/05/2025 Ministère du travail et de la santé et circulaire Fonction publique du 30/06/2025) :

- Aménager les postes et tenues de travail pour **limiter l'exposition à la chaleur** (tenues - ventilation – brumisation)
- Garantir des **moyens d'hydratation** (accès facilité à l'eau potable)
- Avoir une attention particulière aux agents amenés à **travailler en extérieur**
- **Actualiser le DUERP** de la structure en évaluant le risque spécifique constaté (ambiances thermiques)

Mesures de prévention à l'attention des personnels et des usagers

Rappel des recommandations ministérielles utiles à mettre en place lors des vagues de chaleur (partie bâimentaire) :

- Identifier les locaux les plus exposés et **adapter l'organisation et l'utilisation des espaces en fonction de l'exposition** afin d'accueillir les élèves dans des espaces préservés de la chaleur (façades moins exposées ou protégées, espaces végétalisés et couverts, etc.)
- **Maintenir les stores ou volets fermés** lorsque la façade est ensoleillée
- **Limiter l'ouverture des fenêtres** : le renouvellement de l'air peut être obtenu par une ouverture de courte durée (entre cinq et dix minutes)
- Permettre le **rafraîchissement des pièces** par l'ouverture des fenêtres la nuit lorsque cela est possible

Mesures de prévention à l'attention des personnels et des usagers

- En cas de ventilation mécanique, veiller au **bon renouvellement de l'air** et actionner le mode de sur-ventilation nocturne.
- Si une salle est climatisée, l'utiliser comme **salle refuge**.

Mesures de prévention à l'attention des personnels et des usagers

Rappel des consignes complémentaires dans le cadre des examens (baccalauréat ou brevet) :

- Veiller particulièrement à ce que **les salles d'examens soient protégées de la chaleur**
- S'assurer que l'ensemble des candidats, agents compris, aient **à disposition de l'eau potable** ou puissent **sortir de la salle pour se désaltérer**

Mesures de prévention à l'attention des personnels et des usagers

Pour plus d'informations, une page spécifique dédiée sur le site du Ministère sur les conseils à apporter aux chefs d'établissement et directeurs d'école :

<https://www.education.gouv.fr/recommandations-aux-directeurs-d-ecole-et-chefs-d-etablissement-pour-prevenir-les-effets-de-la-10454>



Un exemple de prévention : le calendrier du BGT et du DNB 2026

	Epreuves	Dates	Horaires
BGT	EAF	11 juin	8h-12h
	EAM	12 juin	8h-12h
	Philosophie	15 juin	8h-12h
	Spécialité	16/17/18 juin	8h-11h30/12h

	Epreuves	Dates	Horaires
DNB	Français	26 juin	9h-12h15
	Histoire-géographie	29 juin	9h-11h
	Sciences	29 juin	13h30 – 14h30
	Mathématiques	30 juin	9h/11h

Mesures préventives – agir les comportements au quotidien

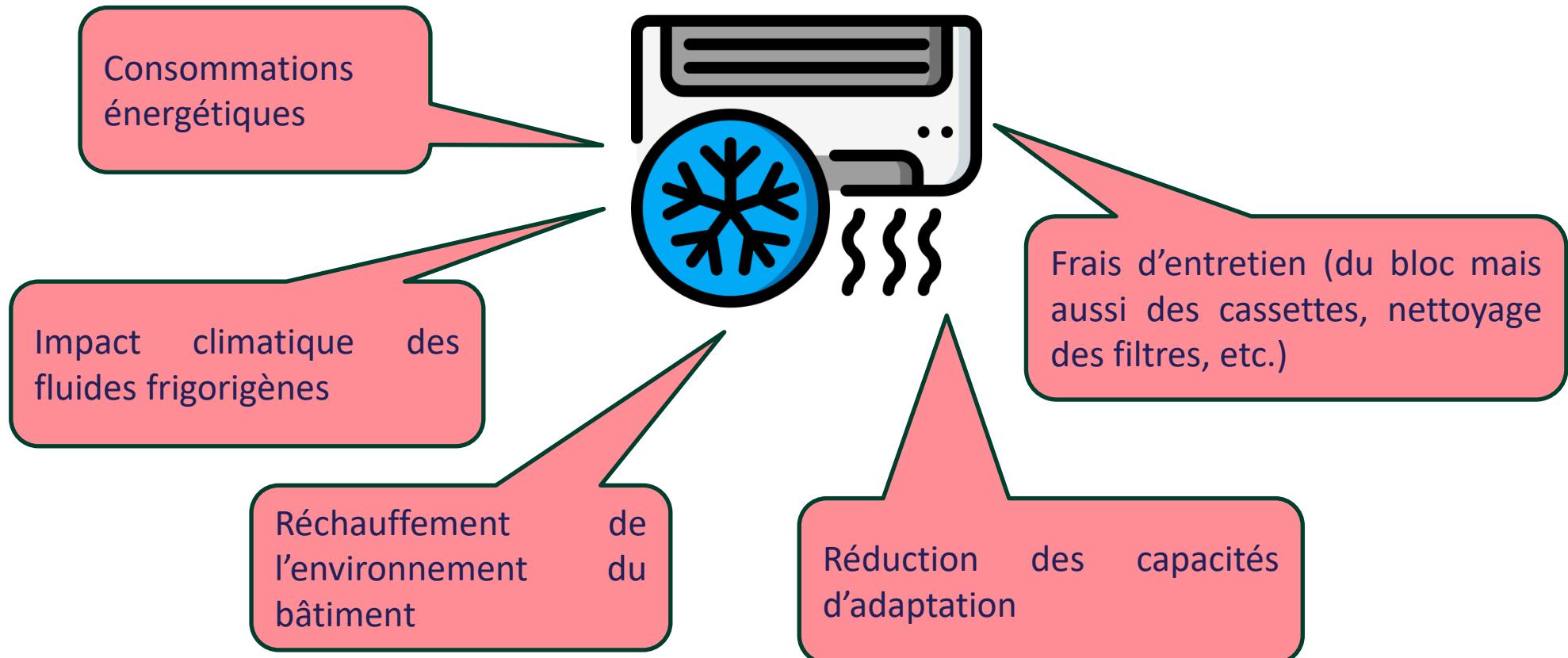
Des messages régulièrement diffusés lors des événements climatiques pouvant avoir un impact sur les conditions de travail, mais aussi sur le réchauffement climatique :

- Communication mail de l'energy manager
- Des visuels appelant à l'éco-responsabilité : cf affichages NHA
- Des événements de sensibilisation :
 - Journée des gestes éco-responsables organisé au NHA le 14 octobre 2025, avec le CEREMA
 - Journée de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail
 - Séminaire bâti scolaire du 26 novembre 2026

Climatisation

ÉVITER LES RÉACTIONS IMPULSIVES

POURQUOI LA CLIMATISATION N'EST PAS LE MEILLEUR REFLEXE DANS L'IMMÉDIAT ?



Bonnes pratiques

Comprendre la notion de confort hygrothermique

Le confort thermique est un état de satisfaction du corps vis-à-vis de l'environnement thermique.

Il n'y a pas que la T° ambiante de l'air qui compte...

Température ambiante de l'air

Le rayonnement solaire direct

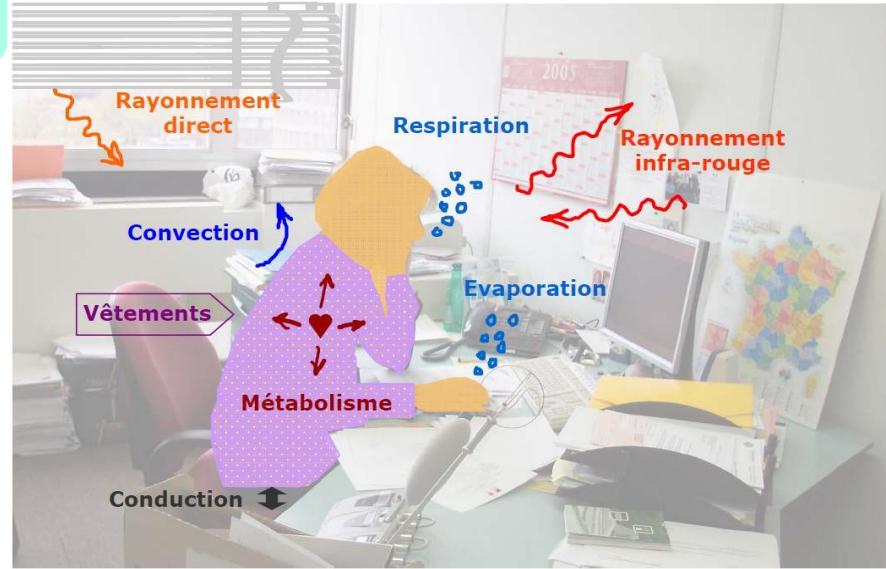
La vitesse de l'air

La température des parois

L'habillement

Le métabolisme, l'activité

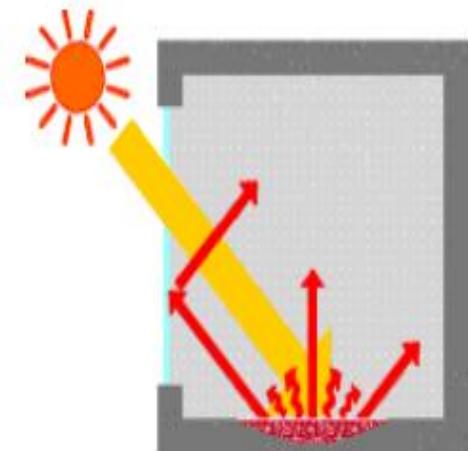
L'hygrométrie (si très marquée)



Bonnes pratiques

Limiter l'échauffement du bâtiment - Se prémunir du rayonnement solaire

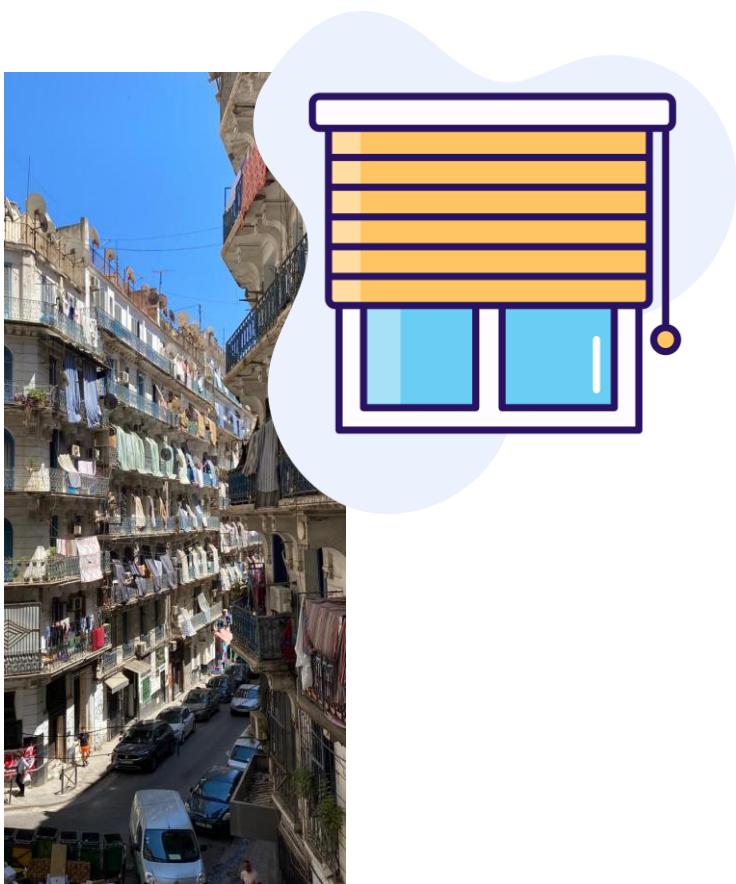
L'effet de serre provient de la transparence sélective du verre en fonction de la longueur d'onde du rayonnement. Un vitrage sera transparent pour le rayonnement solaire mais opaque pour le rayonnement en provenance des matériaux du bâtiment.



Il est donc nécessaire d'empêcher les rayons du soleil de pénétrer par le vitrage !

Bonnes pratiques

Limiter l'échauffement du bâtiment - Se prémunir du rayonnement solaire

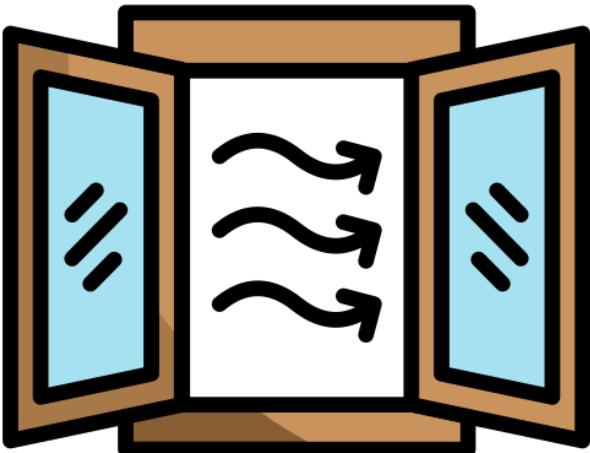


- Si le bâtiment est équipé de volets ou de stores extérieurs :
 - Vérifier leur fonctionnalité avant la période estivale et les réparer le cas échéant
 - Fermer dès pénétration des rayons du soleil dans les pièces pour éviter l'effet de serre
- S'il n'y a pas de protections solaires extérieures :
 - Possibilité de couper le rayonnement grâce à des protections disposées à l'extérieur de la fenêtre

Bonnes pratiques

Limiter l'échauffement du bâtiment - Evacuer l'air chaud et l'empêcher d'entrer

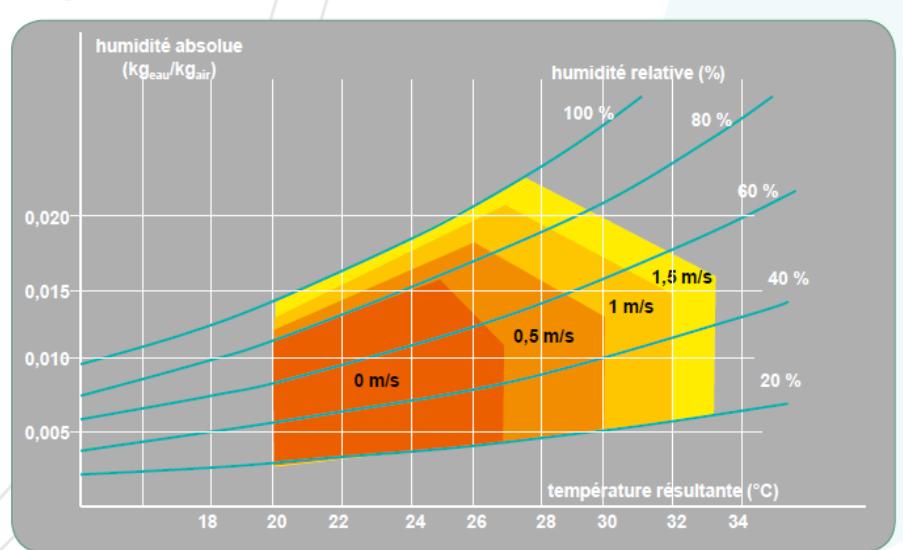
- Ouvrir les fenêtres tôt le matin et même, s'il n'y a pas de problématiques de sécurité, les laisser ouvertes la nuit
- Créer des circuits d'air traversants pour évacuer plus rapidement la chaleur
- Refermer les fenêtres lorsque la température extérieure dépasse la température intérieure, pour rester au frais



Bonnes pratiques

Rafraîchir les occupants – L'importance de la vitesse de l'air

Le diagramme de Givoni



Source : TRIBU

Plus la vitesse de l'air est élevée, plus le corps est capable de supporter une température haute (mais plus l'humidité relative est élevée, moins le corps supporte les températures hautes).

Dans certains contextes hygrométriques, une vitesse de 1 m/s peut créer une baisse de la température ressentie allant jusqu'à 4 degrés.



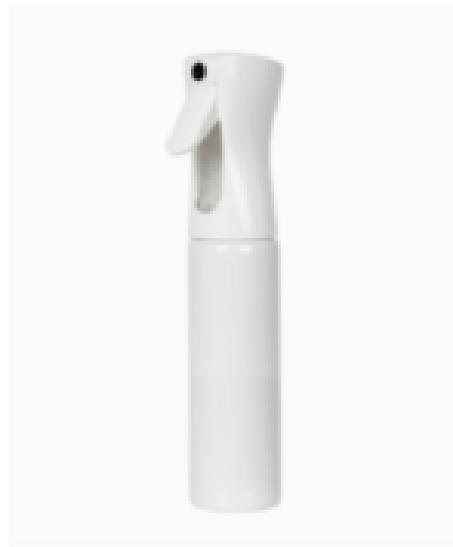
Bonnes pratiques

Rafraîchir les occupants – La brumisation

Pour s'évaporer, l'eau utilise de l'énergie thermique, c'est-à-dire quelle consomme de la chaleur. Cette absorption de calorie a pour effet immédiat de diminuer la température de la zone dans laquelle s'effectue cet échange.



Ventilateur Brumisateur



Brumisateur manuel



Linge mouillé et ventilateur

Mesures préventives – agir sur le bâti scolaire

TYPOLOGIE DES BÂTIMENTS SENSIBLES À LA CHALEUR

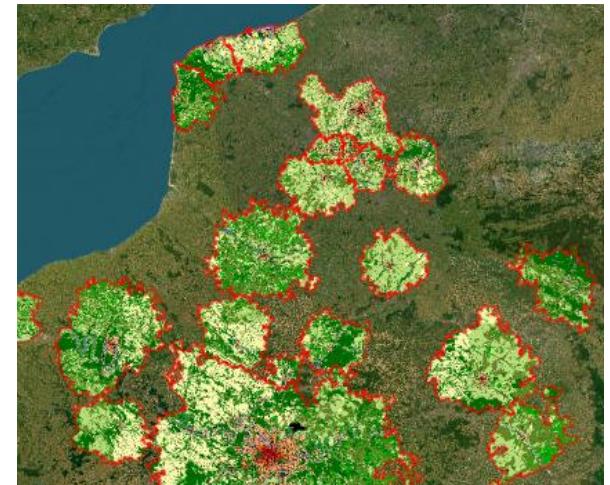
Exemples de critères techniques permettant d'identifier les bâtiments les plus exposés aux fortes chaleurs

- Orientation Sud-Est / Sud-Ouest et/ou avec surfaces vitrées importantes ;
- Absence ou insuffisance de protections solaires extérieures ;
- Faible inertie ;
- Locaux situés sous une toiture-terrasse (surchauffe en fin de journée) ;
- Locaux densément occupés et/ou pièces à ventilation limitée
- Configuration urbaine défavorable

→ Enjeu : prioriser les actions de prévention et les travaux dans les locaux présentant ces caractéristiques

Des phénomènes localisés : les îlots de chaleur urbains

- Matériaux minéraux (béton, bitume)
 - Artificialisation des sols
 - Faible végétalisation
 - Configuration des espaces bâtis
- Limitation de la dissipation de la chaleur
→ Intensification des vagues de chaleur
→ Baisse de température moins importante la nuit



<https://cartagene.cerema.fr/portal/apps/dashboards/08066acd23974111be1584a5761fd6b9>

Renforcer la résilience du bâtiment et ses abords

Sensibiliser les collectivités via les référentes Bâti scolaire de l'académie

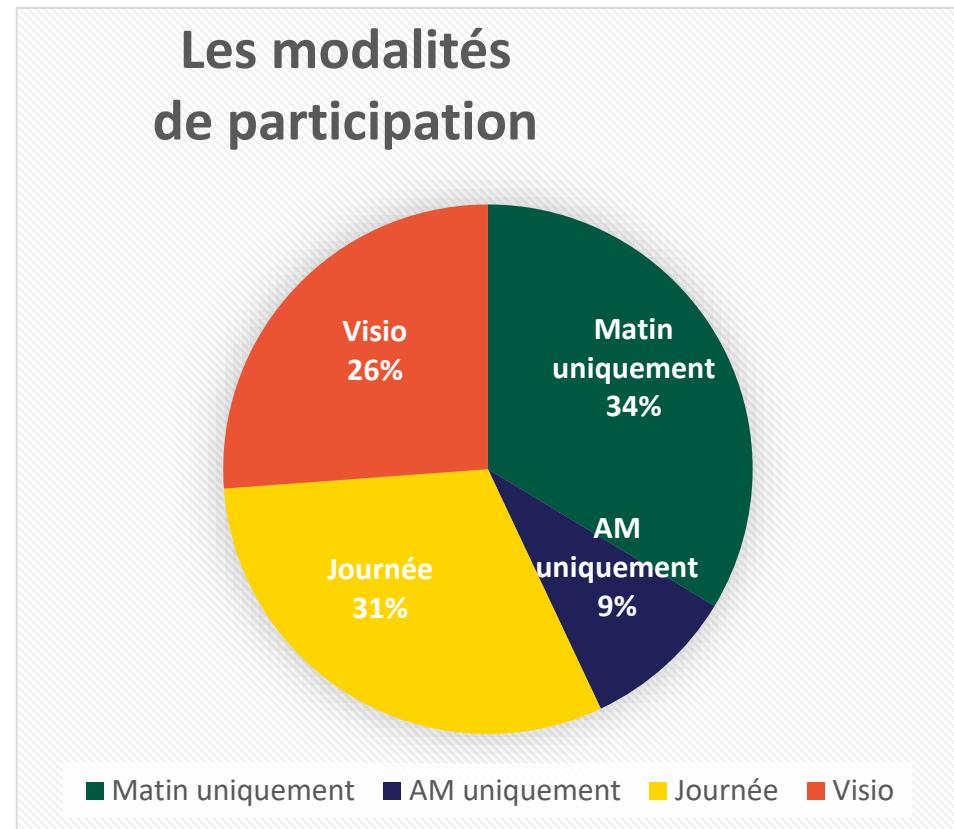
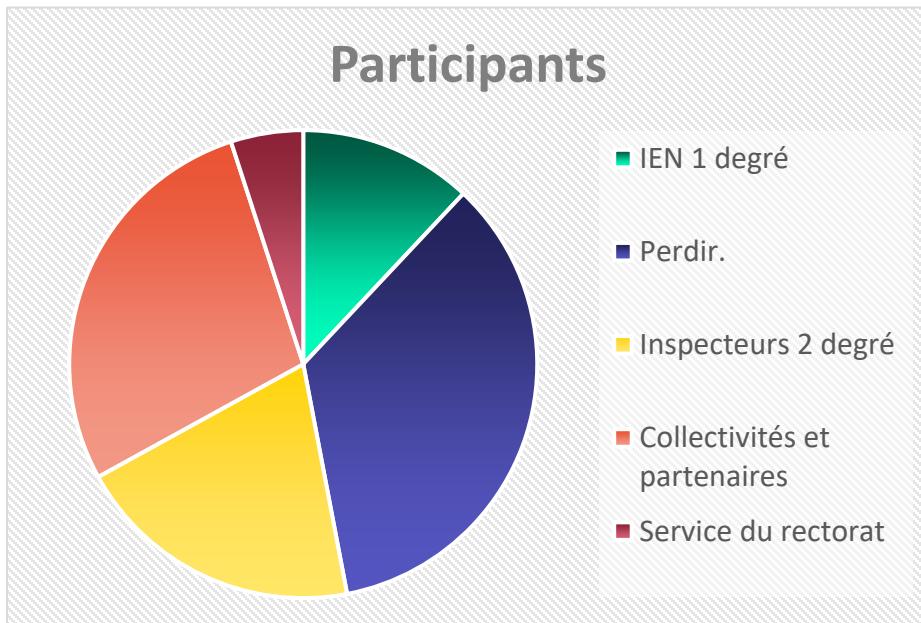
- Mise en place d'échanges avec les collectivités sous différentes formes (séminaire, envoi d'informations, échanges)
- Insertion d'une rubrique dédiée sur le site internet académique des liens vers la Banque des Territoires (accompagnement des projets avec financement du plan EDURENOV), le CEREMA (aspects techniques) et vers les Préfectures
- Relais d'information sur les préconisations ministrielles relatives au bâti scolaire (guides et outils pratiques) et aux problématiques liées aux risques climatiques

Séminaire bâti scolaire du 26 Novembre 2025

Lieu : CEREMA de Lille

Objectif du séminaire : Sensibiliser les chefs d'établissement, les directeurs d'école et les IEN de circonscription aux enjeux du bâti scolaire

108 participants inscrits



Séminaire bâti scolaire du 26 Novembre 2025

Lieu : CEREMA de Lille - Tables rondes et conférence

TABLE-RONDE - MATIN

« L'école au défi de la transition écologique :
enjeux pédagogiques et transformation du bâti scolaire »

Lucile BAVAY
Responsable des thématiques Gestion du patrimoine immobilier et Eclairage public (DTEER/BED) - CEREMA

Benoît GUIOST
Maire de Gommeignies (59)

Maxime LOCKS
Ingénieur chargé de projets Communauté EduRenov – Banque des territoires

Benjamin DELAHAYE
Architecte CAUE 62

Célia GROZ
chargée de mission - IREV

Nicolas GREVET
IA-IPR SVT et chef de mission académique à l'éducation au développement durable

Animateur :
Stanislas
KUTTNER-HOMS
IA-IPR de lettres

TABLE-RONDE – APRES-MIDI

« Enjeux d'aujourd'hui et espaces de demain»

Roberto SPERANDIO
Chef de service des Réussites éducatives et des prospectives – Département du Pas-de-Calais

Hervé LEGRAND
Principal du Collège Jean Jaurès de Vieux-Condé (59)

Christophe LASSON
Vice-Doyen des IA-IPR
2nd degré et IA-IPR STI

Lionel LEFEBVRE
Doyen des IEN 1^{er} degré

Animateur :
Stanislas
KUTTNER-HOMS
IA-IPR de lettres

Laurence CRISEAU
IA-IPR Arts appliqués

Géraldine LE ROY DES BARRES
chargée de mission école inclusive

Miguel TOQUET
IA-IPR
Mathématiques et Référent académique IA

CONFERENCE

« Favoriser les apprentissages par l'amélioration du confort intérieur »

Par Mme Cécile Basuiau-Caudron

Adjointe au Chef de groupe Bâtiment & Energies durables et Directrice de projets Qualité des environnements intérieurs & ventilation - CEREMA

Séminaire bâti scolaire du 26 Novembre 2025

Lieu : CEREMA de Lille – Ateliers de l'après-midi (sur inscriptions)

Concilier confort et adaptation aux changements climatiques



Animé par Lucile Bavay
CEREMA

Flexi-class ou l'art de bouger les lignes : une expérience immersive



Animé par Amélie Silvert
DRANE

Vers une ambition de projet à partir d'exemples inspirants dans le 1^{er} degré



Animé par M. Locks Banque des territoires ; M. Delahaye CAUE 62 ; Mme Holliet-Cromarias Ingénierie 62 ; Mme Groz IREV ; M. Guiost Maire de Gommegnies

Renforcer la résilience du bâtiment et ses abords

Un exemple de réalisation de rénovation thermique – Groupe scolaire
St Exupéry Gommegnies (59) – 250 élèves

Un des Objectifs à la conception du projet :
anticiper la hausse des températures



Renforcer la résilience du bâtiment et ses abords

Un exemple de réalisation de rénovation thermique – Groupe scolaire St Exupéry Gommegnies (59)

Rénovation globale et extension

ÉCOLE PRIMAIRE DE GOMMEGNIES À GOMMEGNIES

Hauts-de-France, département du Nord (59)
Commune de 2308 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :

Fiche d'identité

Porteur du projet : Commune de Gommegnies

Les autres acteurs : Architecte : Amelie Fontaine Bureau d'étude : AMACO

Le projet en bref :

- Réunion de deux bâtiments d'une même école maternelle
- Mise en place d'un système énergétique passif
- Construction d'une extension en matériaux biosourcés dont des briques en terre crue

Les points forts :

- #matériaux biosourcés #chantier participatif #regroupement scolaire

Année de construction du bâtiment	Surface rénovée du bâtiment	Élèves au sein de l'école	Économie d'énergie visée	Montant total prévisionnel de l'opération
2008	886 M ²	235	40 %	2,9 M€

BANQUE DES TERRITOIRES

BENOÎT GUIOST
Maire de Gommegnies

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ? Pour des raisons de praticité et d'économies d'énergie, nous avons fait le choix de rassembler les deux écoles. Il fallait réaliser un bâtiment sans ajouter de consommation énergétique. L'architecte nous a proposé un bâtiment quasiment passif, en bois, isolé en paille et utilisant la terre crue. Ce matériau apporte une inertie intéressante en hiver comme en été. Des panneaux photovoltaïques en toiture fournissent également de l'énergie pour toute la commune. Nous avons exploité les ressources locales comme l'argile et la collecte de paille a été faite en partenariat avec trois agriculteurs locaux. Pour ce chantier innovant, nous avons voulu associer au maximum la population, pour définir le programme, puis lors de chantiers participatifs.

Comment avez-vous financé cette rénovation ? Nous avons financé ce projet grâce à des subventions. La commune de Gommegnies a aussi bénéficié d'un prêt auprès de la Banque des Territoires dans le cadre du programme EduRénov. Au global, l'opération va nous permettre des économies d'énergie.

Comment s'est déroulé le projet ? Nous avons eu la chance de ne pas rencontrer beaucoup de freins. Après avoir bien présenté le projet, nous avons réussi à emmener avec nous les différents partenaires. Je veux aussi saluer l'engagement de la plupart des entreprises parce que nous leur avons posé de nombreux défis les obligeant à remettre en question leurs habitudes tout en cherchant des solutions innovantes ensemble.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2,9 M€. Il est financé par un prêt d'1 334 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions s'élève à 1 590 000€ (130 000€ de la Région, 660 000€ du Département, 100 000€ de la Communauté de communes du Pays Mormal et 700 000€ de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)).

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

ÉDURÉNOV

Renforcer la résilience du bâtiment et ses abords

Un exemple de réalisation de rénovation thermique – Groupe scolaire St Exupéry Gommegnies (59)

LE PROJET

Transformer deux écoles distantes de 1 km en un seul groupe scolaire pour faire des économies d'énergie, rationaliser les équipements (cuisines et périscolaire), améliorer l'accueil en rassemblant les équipes sur un même site et limiter les déplacements des parents.

LES ENJEUX DU PROJET

- Construction d'une école maternelle de 4 classes, 1 dortoir, 1 salle de motricité et 1 salle repas avec comme priorité : le confort et la bonne santé des occupants.
- La recherche d'une haute qualité d'air intérieur a permis d'orienter le projet vers l'utilisation de matériaux bruts (peu transformés).
- La valorisation de la terre de site répond à différents enjeux : qualité d'air, confort thermique, régulation hygrométrique, confort acoustique.
- Co-conception du programme avec les enseignants, les habitants, les élus et les services de la commune dans le cadre d'ateliers participatifs.

LES POINTS TRAVAILLÉS

- Déconstruction d'un préau avec réutilisation des poutres pour du mobilier.
- Chantier participatif de récolte de ballots de paille (4000 ballots) pour l'isolation du bâtiment.
- Chantier participatif pour la fabrication des 3800 adobes (briques de terre crue) en un mois

LA PERFORMANCE

L'extension de l'école (partie maternelle) a été construite sans chauffage supplémentaire, elle utilise la surpuissance de la chaufferie existante pour doubler la surface de l'école avec une construction qui suit la démarche PassivHaus. Les tests d'étanchéité à l'air sont deux fois plus performants grâce à la qualité de la mise en œuvre.

L'ENVELOPPE

Projet biosourcé qui valorise les filières locales avec l'utilisation du peuplier en structure, du châtaigner en bardage, de la paille en isolation, de l'argile pour les murs intérieurs (adobes et enduits terre crue)

LES ÉQUIPEMENTS

- La construction permet de mettre en place une toiture très bien orientée pour produire de l'électricité pour les équipements de la commune (auto-consommation collective - 175 panneaux)
- Le projet architectural bioclimatique propose des solutions de surventilation sans utilisation d'énergie (ouverture de châssis manuelle) et s'appuie sur l'humain présent dans le bâtiment.
- Mise en place d'une ventilation très performante (naturelle et mécanique)

LES 3 RÉUSSITES DU PROJET

1. L'implication des habitants dans la construction de l'école par l'intermédiaire des chantiers participatifs
2. La revalorisation de filières locales : terre crue - bois local - agricole (paille)
3. La très haute qualité d'air pour la bonne santé des occupants

LE JURY A PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉ

- Le projet va au-delà de la réglementation applicable et propose une démarche d'économie d'énergies.
- Développement de la filière bois locale et la filière terre crue et soutien à la filière paille et herbe

« C'est l'implication de l'ensemble des acteurs du projet dès la programmation qui a permis de prendre ces orientations fortes. Les entreprises ont pleinement suivi la dynamique du projet »

Amélie FONTAINE,
Architecte

« Il y a eu une implication à 200% des entreprises pour la réussite de ce chantier. Elles ont acquis aussi de nouvelles compétences »

Benoit GUIOST
Maître de Gommegnies

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe plusieurs critères pour être certifié PassivHaus neuf :

- Besoin de chauffage < 15kWh/m²/an
- Étanchéité à l'air n50 < 0,6 vol/h ou Q4 < 0,16m³ / h.m²
- Consommation d'énergie primaire < 120 kWhep / m².an
- Fréquence de surchauffe > 25°C sur moins de 10 % du temps d'occupation
- 11 % des matériaux utilisés dans l'isolation

Renforcer la résilience du bâtiment et ses abords

Un exemple de réalisation de rénovation thermique – Groupe scolaire St Exupéry Gommegnies (59)

Dans le cadre du projet de rénovation du groupe scolaire de Gommegnies – lauréat Trophées REV3 du Bâtiment durable en 2024 et Prix régional Construction Bois Haut-de-France 2025 (très haute qualité de l'air intérieur, matériaux biosourcés)



- Construction d'une extension de plus de 800 m² en matériaux biosourcés avec participation à la fabrication des 3800 briques faites d'argile issue du site du chantier, de paille locale hachée et d'eau (durant l'été 2022) et séchage d'une année avant d'être utilisées Ossature en bois de peuplier et bardage en châtaigner des Hauts-de-France
- Isolation des murs en paille avec l'utilisation des ressources locales de paille des champs (7 km du village) pour un total de 4000 ballots de paille (travail en lien avec les jeunes et les agriculteurs de la commune) (normes Pro Paille)
- Intervention d'un bureau d'études spécialisé Amàco (tests de résistance des briques)
- Au total 300 participants dont les parents et les élèves impliqués dans la fabrication des briques (1 brique réalisée au moins par enfant)
- Ce projet a été soutenu par la Banque des Territoires et l'Etat dans le cadre du programme EduRenov, le Département du Nord et la Région des Hauts-de-France pour un coût total final de **3,8 millions d'euros TTC**
- **Pas d'impact lors de la vague de chaleur 2025 : fraîcheur préservée dans les locaux malgré les 36°C extérieurs constatés le 1^{er} juillet 2025**



Renforcer la résilience du bâtiment et ses abords

Les travaux à prioriser pour prévenir les fortes chaleurs

Interventions légères (action rapide) :

- Remise en état des **stores / volets / brise-soleil orientable (BSO)** ;
- Installation de **brasseurs d'air** dans les salles exposées ;
- Mise en place de **films solaires** lorsque pertinent ;
- Création de **zones d'ombrage** simples (végétation, pergolas légères).

Travaux plus structurants (effet durable) :

- Installation de **protections solaires extérieures** (casquettes, débords, BSO) ;
- Application de **revêtements clairs** en toiture (cool roofing) ;
- **Végétalisation / désimperméabilisation** des abords ;
- Ajustement ou modernisation de la **ventilation** (double-flux, débits, régulation, aération nocturne) ;
- Isolation thermique **ciblée**.

→ **Objectif** : renforcer la résilience du bâti face aux épisodes de chaleur.

Renforcer la résilience du bâtiment

DES TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT ET SES ABORDS

La végétalisation des abords et la désimperméabilisation des sols



- Des enrobés bitumineux, sombres, qui emmagasinent la chaleur tout au long de la journée et la restituent même la nuit => accentuent l'effet « îlot de chaleur ».
- Les avantages de la désimperméabilisation :
 - Chaleur peu stockée
 - Meilleure gestion de l'eau
 - Biodiversité favorisée

Renforcer la résilience du bâtiment

DES TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT ET SES ABORDS

La végétalisation des abords et la désimperméabilisation des sols



Intégration de points d'eau (récupération d'eau de pluie) à l'extérieur pour contribuer à développer un « îlot de fraîcheur » :

- Fontaines
- Cours d'eau
- Jardin de pluie visant à infiltrer l'eau à la parcelle et permettant d'humidifier les sols

Renforcer la résilience du bâtiment

DES TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT ET SES ABORDS

La végétalisation des abords et la désimperméabilisation des sols



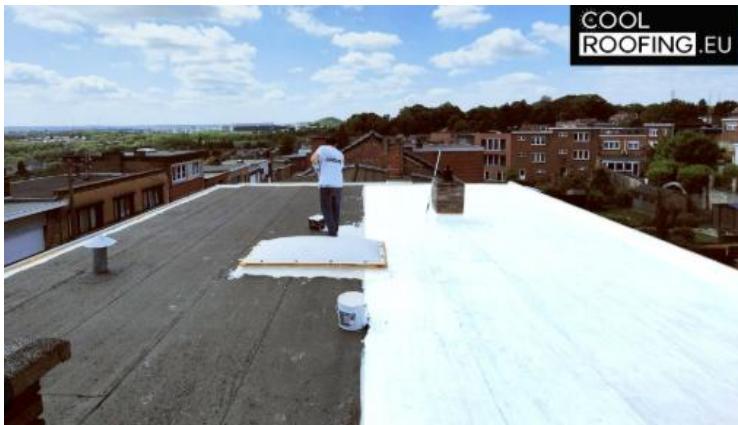
Végétalisation des abords et de la façade :

- Ombrage permettant de limiter le rayonnement solaire direct sur le bâtiment et ses abords
- Evapotranspiration permettant de réduire la température aux alentours (l'humidité absorbe la chaleur)
- Augmentation de l'isolation en cas de structure lourde (notamment en toiture)

Renforcer la résilience du bâtiment

DES TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT ET SES ABORDS

L'isolation de l'enveloppe et l'installation de protections solaires extérieures



- Limiter le stockage de la chaleur par des revêtements clairs en façade et en toiture



- Se protéger des transferts thermiques en hiver et en été
 - L'isolation des parois et de la toiture
 - De préférence par l'extérieur pour conserver le bénéfice de l'inertie

Renforcer la résilience du bâtiment

DES TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT ET SES ABORDS

L'isolation de l'enveloppe et l'installation de protections solaires extérieures



fonction de l'orientation du bâtiment –
Source : envirobat BDM – Adaptation
©Cerema

Installation de protections solaires extérieures :

→ Une fenêtre non protégée d'une surface de 1 m² peut avoir une puissance équivalente à un radiateur de 600 W.

- En fonction de l'orientation
 - au nord : pas de protection nécessaire contre la surchauffe (mais recommandée si réflexion sur une paroi) ;
 - au sud : des dispositifs fixes horizontaux (casquettes, débords de toit, auvents, coursives, pergolas...) bien dimensionnés protègent les vitrages en période estivale ;
 - à l'est et à l'ouest : des protections solaires verticales ou orientables sont plus appropriées. À noter que ces expositions reçoivent deux fois plus d'apport solaire que l'exposition sud sur les périodes estivales.

Renforcer la résilience du bâtiment

DES TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT ET SES ABORDS

L'installation de brasseurs d'air



- Correctement dimensionnés en puissance et en diamètre par rapport au volume de la pièce
- A 3m du sol au maximum
- Doivent pouvoir être arrêtés en cas de désenfumage (sécurité incendie)
- Idéalement, plusieurs vitesses pour plus de confort pour les occupants
- Consommation faible (moins de 1kWh/m²/an)



Renforcer la résilience du bâtiment

DES TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT ET SES ABORDS

L'isolation de l'enveloppe et l'installation de protections solaires extérieures



Casquettes



Brise-soleil (à lames fixes ou orientables)



Stores extérieurs



Volets roulants classiques ou à persiennes

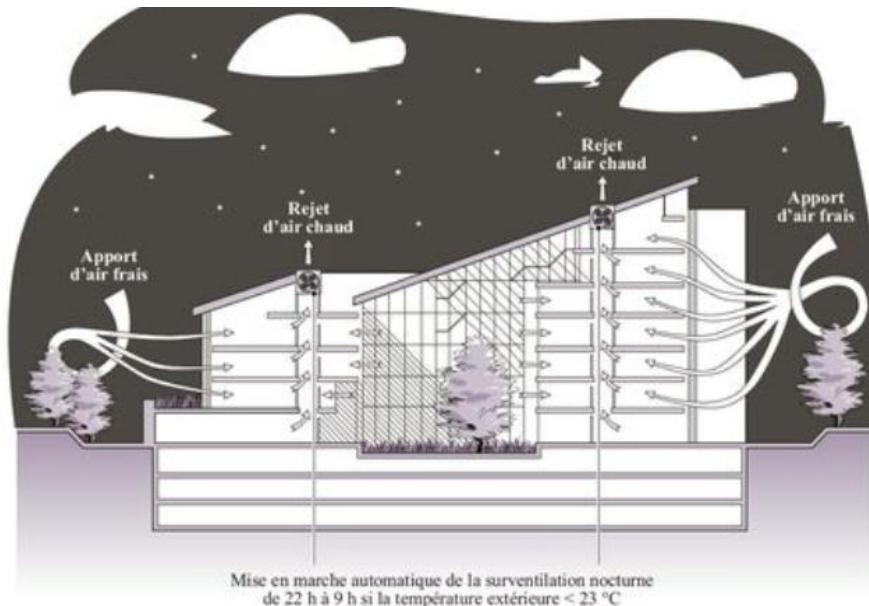


Films extérieurs

Renforcer la résilience du bâtiment

DES TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT ET SES ABORDS

Le rafraîchissement passif - Le réglage des équipements de ventilation



Surventilation nocturne d'été | © Éditions du Moniteur

Pour évacuer la chaleur ... :

- Installation (ou réglage) d'une régulation pour augmenter le débit du système de ventilation pendant la nuit et donc évacuer plus efficacement la chaleur

... et éviter qu'elle n'entre :

- Lors des périodes d'inoccupation en journée et en weekend, couper la ventilation pour éviter que la chaleur entre dans le bâtiment

Prévention des risques liés aux épisodes de chaleur intense

Code du travail articles R.4463-1 à R.4463-8

R.4463-3

La réduction des risques liés à l'exposition aux épisodes de chaleur intense prévue au second alinéa de l'article R. 4463-2 se fonde, notamment, sur :

- 1° La mise en œuvre de procédés de travail ne nécessitant pas d'exposition à la chaleur ou nécessitant une exposition moindre ;
- 2° La modification de l'aménagement et de l'agencement des lieux et postes de travail ;
- 3° L'adaptation de l'organisation du travail, et notamment des horaires de travail, afin de limiter la durée et l'intensité de l'exposition et de prévoir des périodes de repos ;
- 4° Des moyens techniques pour réduire le rayonnement solaire sur les surfaces exposées, par exemple par l'amortissement ou par l'isolation, ou pour prévenir l'accumulation de chaleur dans les locaux ou au poste de travail ;

Prévention des risques liés aux épisodes de chaleur intense

Code du travail articles R.4463-1 à R.4463-8

R.4463-3

5° L'augmentation, autant qu'il est nécessaire, de l'eau potable fraîche mise à disposition des travailleurs ;

6° Le choix d'équipements de travail appropriés permettant, compte tenu du travail à accomplir, de maintenir une température corporelle stable ;

7° La fourniture d'équipements de protection individuelle permettant de limiter ou de compenser les effets des fortes températures ou de se protéger des effets des rayonnements solaires directs ou diffusés ;

8° L'information et la formation adéquates des travailleurs, d'une part, sur la conduite à tenir en cas de forte chaleur et, d'autre part, sur l'utilisation correcte des équipements de travail et des équipements de protection individuelle de manière à réduire leur exposition à la chaleur à un niveau aussi bas qu'il est techniquement possible.

Le Plan Canicule et son organisation

Dispositif national de prévention et de gestion des vagues de chaleur

Niveau d'organisation	Acteurs principaux	Rôle / Missions
Niveau national	Ministères (Intérieur, Santé, Éducation nationale), Météo-France, Santé publique France.	<ul style="list-style-type: none">• Coordination interministérielle.• Veille et diffusion des alertes.• Activation du plan national « canicule ».
Niveau départemental	Préfet, DSDEN / IA-DASEN, SDIS, collectivités, associations agréées	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre du plan ORSEC « vagues de chaleur ».• Diffusion des consignes aux établissements.• Coordination avec les acteurs locaux.
Établissements scolaires	Chefs d'établissement, directeurs d'école	<ul style="list-style-type: none">• Application des recommandations du plan canicule (hydratation, adaptation des activités, information des familles).• Suivi de la situation et remontée d'informations.

 **Le PPMS n'est activé que si les conditions climatiques (sécheresse + chaleur) entraînent un risque d'incendie de forêt ou de cultures menaçant l'établissement.**

L'Éducation nationale dans le cadre du plan canicule (rôle du DASEN / DSDEN)

Missions principales

- Assurer la sécurité des élèves et des personnels.
- Maintenir la continuité du service éducatif
- Adapter les conditions d'accueil selon les recommandations préfectorales.

Coordination

- Diffuser les consignes du préfet et du ministère aux écoles et EPLE
- Veiller à la mise en œuvre des mesures de prévention dans les établissements
 - Cordonner avec les collectivités et services de santé scolaire
 - Assurer la remontée d'informations à la préfecture.

Communication

- Appuyer la communication vers les familles
- Informer les personnels en temps réel.
- Sensibiliser aux bons réflexes en période de forte chaleur.

Vigilance rouge

- Étudier, en lien avec le préfet, les mesures exceptionnelles : adaptation des horaires, fermeture temporaire, information immédiate des familles.

Episode de chaleur de cet été Communication ministérielle

Face à la vague de chaleur qui touche actuellement la France, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche rappelle à l'ensemble de ses personnels et aux familles les mesures de prévention à adopter pour garantir la sécurité et le bien-être de tous.

- Utiliser, dans la mesure du possible, des salles à l'ombre pour les épreuves;
- Limiter les entrées de chaleur dans les salles ;
- Vérifier la fonctionnalité ou l'installation de stores et/ou de volets ;
- Fermer les volets et rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée ;
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure ;
- S'assurer que les candidats disposent d'eau potable et/ou leur permettre de sortir de la salle pour se désaltérer ;
- Porter une vigilance particulière aux personnes et élèves présentant des pathologies respiratoires ou en situation de handicap. En cas de prise de médicaments, vérifier les modalités de conservation et les effets secondaires en sollicitant l'avis d'un médecin.

Les différents communiqués produits par l'académie dans le cadre des épisodes de chaleur

Communications effectuées depuis le secrétariat général d'académie				
Date	(Contexte)	Objet	Destinataires	Contenu
29/06/2025	Vague de chaleur touchant toute la France	Annule et remplace : SIGNALÉ - VAGUE DE CHALEUR de ce début de semaine	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat Adresses fonctionnelles des services académiques Adresses individuelles des chefs de service et leurs adjoints	Transmission des mesures de prévention à adopter pour garantir la sécurité et le bien-être de tous, reçues du ministère Recours au télétravail autorisé
27/06/2025	Installation de la chaleur sur le territoire	IMPORTANT - Confort et sobriété énergétique à l'Hôtel académique en saison estivale	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat Adresses fonctionnelles des services académiques Adresses individuelles des chefs de service et leurs adjoints	Rappels et conseils applicables l'été à l'hôtel académique pour le confort de chacun et pour la sobriété énergétique de nos bâtiments
15/07/2022	Épisode de très forte chaleur concernant la majeure partie du territoire	[SIGNALE] - épisode de forte chaleur de cette semaine	Adresses fonctionnelles des services académiques Adresses fonctionnelles DSDEN 59, DSDEN 62 et SGRA	Demande de faire appliquer au sein des services diverses recommandations Recours au télétravail autorisé
16/06/2022	Épisode de très forte chaleur concernant la majeure partie du territoire	[SIGNALE] - épisode de forte chaleur de cette semaine	Adresses fonctionnelles des services académiques	Demande de faire appliquer au sein des services diverses recommandations Recours au télétravail autorisé
14/06/2022	Très forte chaleur sur la majeure partie du territoire	[SIGNALE] Mesures à prendre face l'épisode de forte chaleur de cette semaine	Adresses fonctionnelles des EPLE	Vigilance pour prévenir et détecter les risques de coups de chaleur et de déshydratation des élèves + recommandations
25/07/2019	Vigilance rouge canicule	SIGNALE MESURE EN PLACE CANICULE 25 JUILLET 2019	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat	Personnels autorisés à quitter le rectorat à 14h00 ce jour
24/07/2019	Fortes chaleurs annoncées	TRES SIGNALE MESURES POUR RAISON DE CANICULE	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat	Document rappelant les bons réflexes à adopter + souplesse par rapport au volume horaire

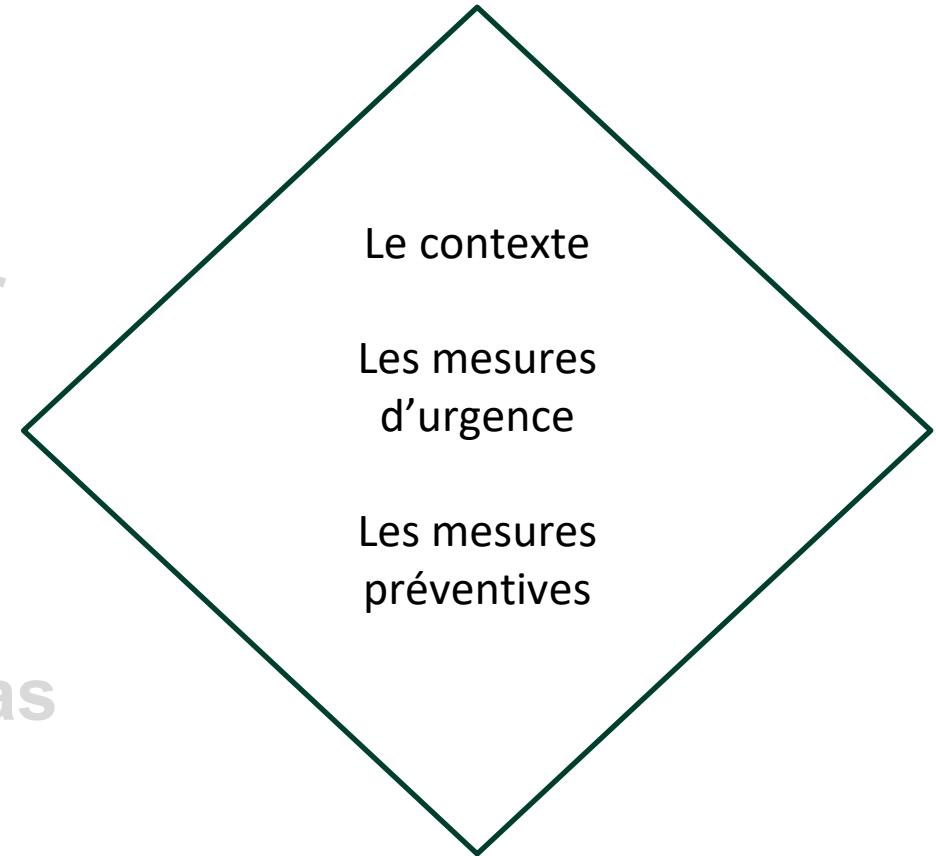
Sommaire

1- Les vagues de chaleur

2- Le feu et incendies

3- Les tempêtes / orages

4- Le froid / neige / verglas



Les niveaux de vigilance incendie

Ils sont établis quotidiennement par Météo France, dans la rubrique « **Météo des forêts** » (de juin à octobre)

- **Objectif de prévention** des feux et pour que chacun adapte ses comportements.
 - Indique **un niveau de danger** établi à partir des prévisions de l'état de sécheresse de la végétation.
 - La vigilance est établie **à l'échelle du département** pour le lendemain et le surlendemain
- Les maires et les préfets peuvent prendre des mesures de restriction d'accès aux zones et d'usages.
-
- **Vert** = Faible
Les conditions météorologiques prévues et les dernières précipitations atténuent le risque de départ et de propagation de feux de forêt et de végétation.
 - **Jaune** = Modéré
Les conditions météorologiques n'aggravent pas significativement le risque de départ et de propagation comparativement aux normales estivales.
 - **Orange** = Elevé
Les conditions météorologiques aggravent significativement le risque de départ et de propagation de feux comparativement aux normales estivales. Le risque de feux peut être localement très élevé.
 - **Rouge** = Très élevé
Les conditions météorologiques rendent le risque de départ et de propagation de feux de forêt et de végétation très élevé comparativement aux normales estivales.

Dans les établissements scolaires : Activation du PPMS en cas de risque d'incendie

Cadre d'activation

Le PPMS est activé **uniquement** en cas de risque induit par la chaleur et la sécheresse, lorsque celles-ci provoquent ou aggravent un incendie de forêt ou de cultures menaçant l'établissement.

Risques principaux

- Propagation rapide du feu.
- Fumées, chaleur, vents
- Difficulté d'évacuation si proximité du sinistre.

Consignes essentielles

1. Détection du danger (fumées, odeurs, alerte préfectorale).
2. Alerte interne et appel aux secours (18 / 112).
3. Mise en sûreté : mise à l'abri renforcée ou évacuation selon la direction du feu (selon les consignes des autorités).
4. Communication avec les autorités et suivi de la levée d'alerte.

Rôle du responsable d'établissement

- Assure la coordination et la sécurité de la communauté scolaire
- Informe les familles et rend compte à la hiérarchie
- Suit les consignes préfectorales jusqu'à la fin de l'alerte.

Dans les établissements scolaires : PPMS en posture « Mise à l'abri renforcée » ou « Evacuation »

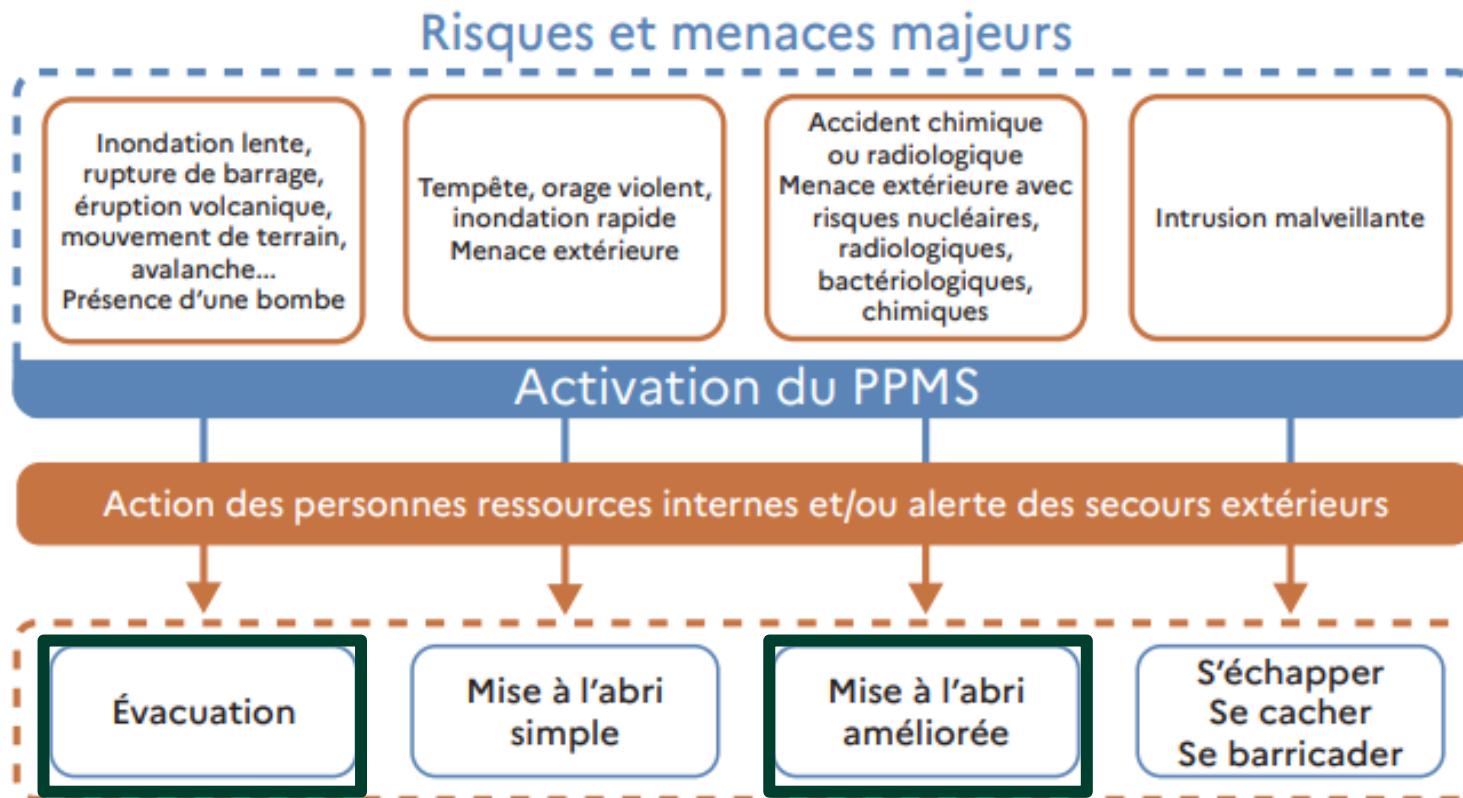


Illustration : Exercice de Sécurité Civile : Feu de forêt sur la commune d'Hautmont (NORD), évacuation partielle du collège Saint-Exupéry

La Préfecture du Nord réalise chaque année un exercice d'entraînement en prévision d'une forte vague de chaleur : dans ce cadre en 2025 la commune de Hautmont a simulé un Exercice « Feu de forêt » et l'activation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune. Le collège Saint-Exupéry situé en lisière de forêt était concerné et à simulé l'activation du PPMS.

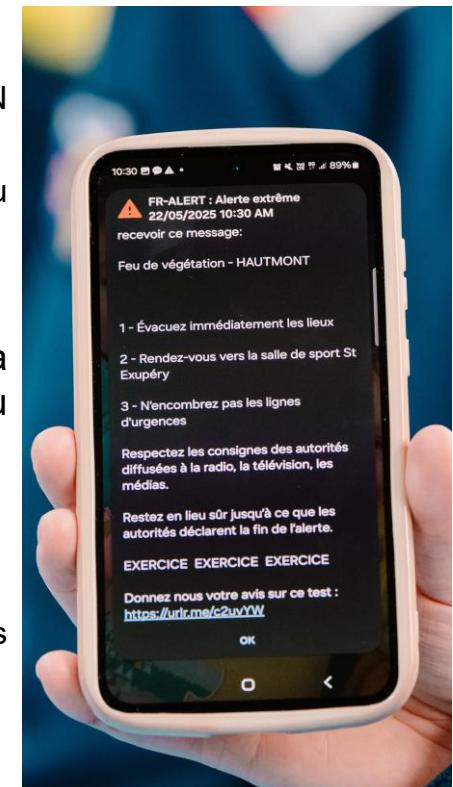
Les objectifs suivants ont été définis:

- Tester la chaîne des procédures de crise de la DSSEN du Nord : présence du chef de cabinet du DASEN au centre opérationnel départemental du préfet (COD) en lien avec les services.
- Tester le PPMS du collège Saint-Exupéry pour la mise en œuvre de la posture « Evacuation » du PPMS et l'articulation avec le PCS de la commune (test partiel, pour les 4 classes de 6^{ème}).
- Impliquer les équipes mobiles de sécurité (EMS) dans l'observation et le Retex de l'évènement.

L'exercice a impliqué le niveau académique (coordonnatrice académique risques majeurs, la Ville d'Hautmont, la cheffe d'établissement, le cabinet du DASEN pour la participation au COD et les EMS sur le terrain.

La cheffe d'établissement a préparé l'exercice :

- en remettant à jour et en complétant le PPMS du collège,
- en initiant avec la CARM de premières actions de sensibilisation aux risques majeurs pour les élèves du collège, en lien avec l'équipe pédagogique,
- En communiquant de manière différenciée aux personnels, aux élèves et à leurs familles.



Dès l'alerte de la Préfecture reçue, le Maire active la cellule de crise de la commune :

- Il alerte la population, dont les établissements scolaires
- Il met en place le plan communal de sauvegarde, qui comporte les dispositions pour assurer la sécurité sur le territoire de la commune



Au collège, la principale reçoit l'alerte et la diffuse. Les élèves sont encadrés par leurs enseignants et évacuent selon les procédures prévues dans le PPMS



On vérifie à nouveau les présences et on diffuse les consignes, explique, rassure



On patiente dans le calme, toujours avec les enseignants et on attend la consigne pour réintégrer le collège

Un exercice réussi, dans le calme et de manière coordonnée des activités adaptées ayant été prévue pour les quelques 150 élèves de 6^{ème} encadrés par leurs enseignants.

Avec les bénévoles de l'Association de Sécurité Civile et la Réserve communale, ils rejoignent la salle identifiée par la commune dans son PCS

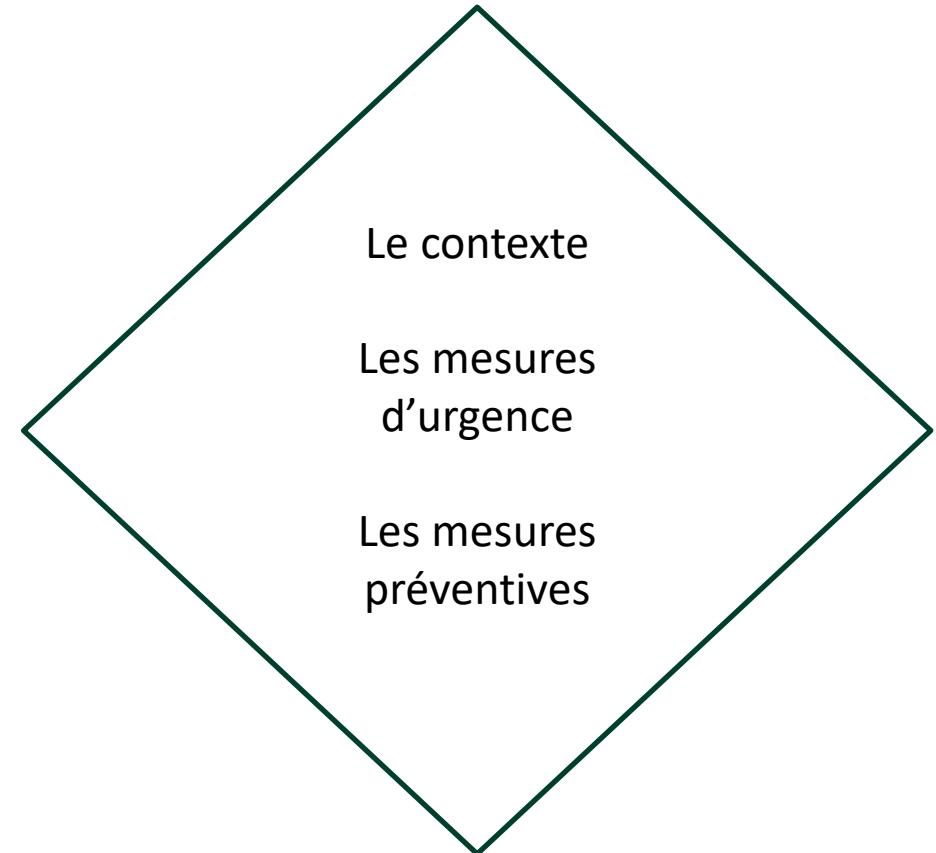
Sommaire

1- Les vagues de chaleur

2- Le feu et incendies

3- Les tempêtes / orages

4- Le froid / neige / verglas



Le contexte météorologique

Les tempêtes et orages sont des phénomènes météorologiques violents pouvant combiner :

- ✓ **vents forts ou violents** (rafales, tornades locales),
- ✓ **pluies intenses et soudaines** (risque d'inondation),
- ✓ grêle,
- ✓ activité électrique importante (foudre).

Ils peuvent entraîner :

- chutes d'arbres et d'objets,
- dégâts aux bâtiments et aux infrastructures,
- coupures d'électricité et de communications,
- risques pour les personnes (blessures, électrocution).

Ces phénomènes sont suivis par **Météo-France** dans le cadre de la **vigilance**.

PPMS : Niveaux de vigilance et activation du dispositif en cas de tempête/orages

Niveau de vigilance	Situation	Application du PPMS
Jaune	Phénomènes possibles, localement marqués.	<ul style="list-style-type: none">• Veille renforcée• Information des équipes• Anticipation des mesures de mise à l'abri
Orange	Phénomènes dangereux prévus	Activation du PPMS – Mise à l'abri dans les bâtiments, suspension des activités extérieures.
Rouge	Phénomènes exceptionnels, danger immédiat.	PPMS Mise à l'abri renforcée Application des consignes des autorités.

PPMS : Niveaux de vigilance et activation du dispositif en cas d'inondation

Niveau de vigilance	Situation	Application du PPMS
Jaune	Crues ou ruissellements possibles.	<ul style="list-style-type: none">Surveillance accruePréparation des zones de mise en sûreté
Orange	Inondations probables ou en cours	<ul style="list-style-type: none">Activation du PPMS – Mise en sécurité dans les zones hautes, interdiction des sous-sols.
Rouge	Inondations majeures, danger vital.	<ul style="list-style-type: none">Activation du PPMS – Mise en sécurité dans les zones hautes, évacuation sur consignes des autorités.

Dans les établissements scolaires : les mesures en cas de vents violents/tempête/orages

Les mesures préventives :

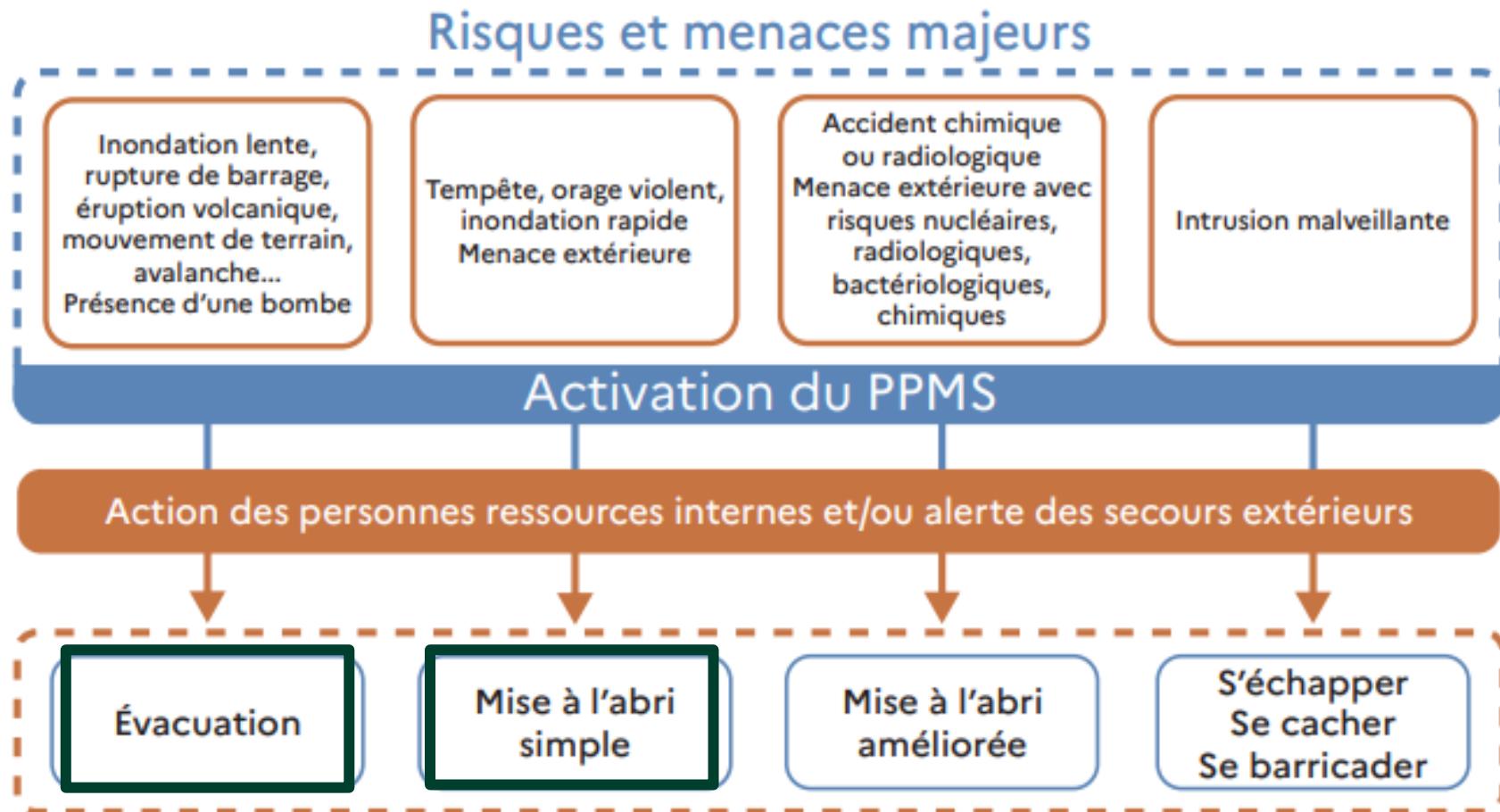
À mettre en œuvre **dès l'annonce de la vigilance orange** :

- Suivi renforcé des **bulletins de vigilance Météo-France**.
- Information des personnels et anticipation de l'organisation.
- Sécurisation des abords :
 - retrait ou fixation des objets extérieurs,
 - vérification des accès et cheminements.
- Repérage des zones à risque (arbres, vitrages, structures légères).
- Préparation des locaux de mise à l'abri.
- Anticipation des difficultés de déplacement.

Les mesures d'urgence :

- Activation du PPMS.
- Mise à l'abri de l'ensemble des personnes dans les bâtiments.
- Éloignement des fenêtres, baies vitrées et zones exposées.
- Suspension de toutes les activités extérieures et déplacements.
- Surveillance continue de la situation.
- Maintien en sécurité jusqu'à la **levée officielle de l'alerte**.

Dans les établissements scolaires : PPMS en posture « Mise à l'abri simple » ou « Evacuation »



Activation du PPMS en cas de vents violents/tempête/orage

Cadre d'activation

Le PPMS est activé en cas de **vigilance météorologique orange ou rouge** (vent violent, orages forts), ou sur **consigne préfectorale**, lorsque les conditions météorologiques menacent la sécurité de l'établissement.

Risques principaux

- Vents violents, chutes d'arbres ou d'objets.
- Foudre, grêle, fortes précipitations.
- Dégâts aux bâtiments (toitures, vitrages).
- Coupures d'électricité et de communication.

Consignes essentielles

1. Surveillance de la situation (bulletins Météo-France, alertes préfectorales).
2. Mise à l'abri dans les bâtiments, éloignement des ouvertures vitrées.
3. Suspension des activités extérieures et des déplacements.
4. Maintien en sécurité jusqu'à la levée de l'alerte.

Rôle du responsable d'établissement

- Assure la coordination et la sécurité de la communauté scolaire
- Informe les familles et rend compte à la hiérarchie
- Suit les consignes préfectorales jusqu'à la fin de l'alerte.

Activation du PPMS en cas d'inondation

Cadre d'activation

Le PPMS est activé en cas de **vigilance météorologique orange ou rouge “pluie-inondation” ou “crues”**, ou sur **consigne préfectorale**, lorsque la montée des eaux, le ruissellement ou le débordement d'un cours d'eau menace la sécurité de l'établissement.

- Montée rapide des eaux.
 - Isolement de l'établissement.
 - Risques électriques.
 - Difficulté ou impossibilité d'évacuation.
1. Détection du danger (alertes météo, hydrologiques, consignes préfectorales).
 2. Mise en sûreté des personnes dans les zones hautes identifiées.
 3. Interdiction d'accès aux sous-sols et zones inondables.
 4. Coupure de l'électricité si nécessaire.
- Assure la coordination de la sécurité de la communauté scolaire.
 - Anticipe l'isolement possible de l'établissement.
 - Informe les familles et rend compte à la hiérarchie.
 - Suit les consignes préfectorales jusqu'à la fin de l'alerte.

Consignes essentielles

Rôle du responsable d'établissement

Les différents communiqués produits par l'académie dans le cadre des épisodes de tempête/orage

Communications effectuées depuis le secrétariat général d'académie

Date	(Contexte)	Objet	Destinataires	Contenu
08/01/2026	Vigilance orange vents violents (tempête Goretti)	SIGNALÉ : Conditions météorologiques - vendredi 9 janvier 2026 - autorisation de télétravail	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat Adresses fonctionnelles des services académiques Adresses individuelles des chefs de service et leurs adjoints DSDEN 59-62	Transmission d'informations sur les conditions météorologiques et leur impact sur les moyens de déplacement Recours au télétravail autorisé <i>Communications en parallèle du cabinet pour transmettre des consignes de sécurité aux établissements scolaires.</i>
22/10/2025	Vigilance orange vents violents et pluie-inondation (tempête Benjamin)	SIGNALÉ : Conditions météorologiques - jeudi 23 octobre 2025 - autorisation de télétravail	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat Adresses fonctionnelles des services académiques Adresses individuelles des chefs de service et leurs adjoints DSDEN 59-62	Transmission d'informations sur les conditions météorologiques et leur impact sur les moyens de déplacement Recours au télétravail autorisé <i>Communications en parallèle du cabinet pour informer les établissements scolaires de la suspension des transports.</i>
22/02/2024	Vigilance orange pluies abondantes et fortes rafales (tempête Louis)	SIGNALÉ/ Vigilance orange vents violents - Autorisation départ anticipé jeudi 22 février 2024	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat Adresses fonctionnelles des services académiques Adresses individuelles des chefs de service et leurs adjoints DSDEN 59-62	Transmission d'informations sur les conditions météorologiques et leur impact sur les moyens de déplacement Recours au télétravail autorisé
02/11/2023	Phénomène de vents violents avec dégâts causés sur réseau ferroviaire (tempête Ciarán)	SIGNALÉ - Tempête Ciarán - interruption SNCF - journée de télétravail - vendredi 3 novembre 2023	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat Adresses fonctionnelles des services académiques Adresses individuelles des chefs de service et leurs adjoints	Transmission d'informations sur les conditions météorologiques et leur impact sur les moyens de déplacement Recours au télétravail autorisé
31/10/2023		SIGNALÉ - Tempête Ciarán - interruption SNCF - journée de télétravail - jeudi 2 novembre 2023	Adresses fonctionnelles des services régionaux Adresses individuelles des personnels affectés en DSDEN 59-62	

Rentrée scolaire des élèves

1

septembre 2025 : rentrée des élèves dans les Alpes-Maritimes

2

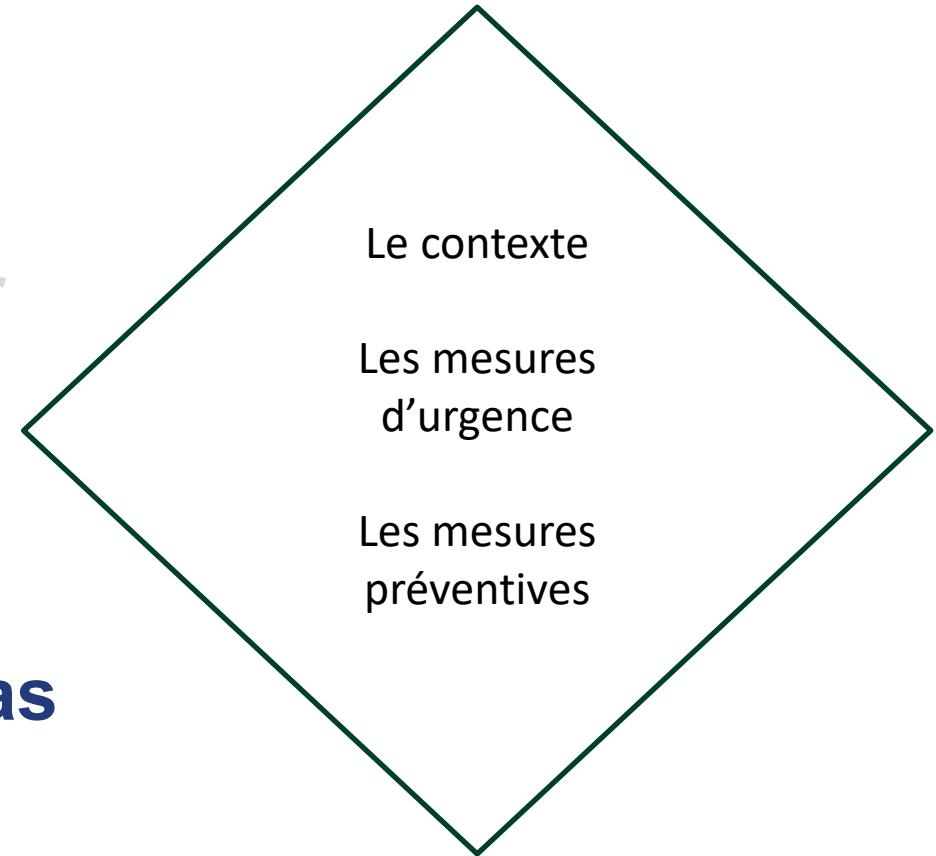
septembre 2025 : rentrée des élèves dans le Var

La rentrée des élèves s'est effectuée le 1er septembre 2025 **excepté pour le département du Var qui a du être reportée au 2 septembre suite à une alerte météo sur décision du préfet du Var.**

Selon le niveau des classes, des aménagements autour de cette date sont possibles, l'établissement aura informé les parents des dates et horaires de rentrée via messagerie, intranet (Pronote, ...), ... il convient donc de vérifier les dates et horaires pouvant être décalés selon par exemple le niveau de classe. Il s'agit de permettre à tous les élèves d'effectuer leur rentrée dans les meilleures conditions, notamment les 6ème qui réaliseront leurs premiers pas dans le secondaire.

Sommaire

- 1- Les vagues de chaleur**
- 2- Le feu et incendies**
- 3- Les tempêtes / orages**
- 4- Le froid / neige / verglas**



Les niveaux de vigilance froid/neige/verglas

Niveau de vigilance	Froid	Neige	Verglas	Consignes principales
JAUNE	Températures basses, risque limité	Faibles chutes, localisées	Zones glissantes ponctuelles	Rester attentif, prudence dans les déplacements
ORANGE	Grand froid dangereux pour la santé	Neige abondante, circulation perturbée	Routes très glissantes	Limiter les déplacements, adapter ses activités
ROUGE	Froid intense et durable	Situation paralysante, isolement possible	Danger extrême sur les routes	Éviter tout déplacement, suivre les consignes officielles

Le Plan Grand froid et son organisation

Dispositif national de prévention et de gestion des vagues de chaleur

Niveau d'organisation	Acteurs principaux	Rôle / Missions
Niveau national	Ministères (Intérieur, Santé, Éducation nationale), Météo-France, Santé publique France.	<ul style="list-style-type: none">• Définir la stratégie nationale de prévention et de gestion des vagues de froid.• Coordonner les actions interministérielles• Assurer une veille météorologique et sanitaire nationale.
Niveau départemental	Préfet, DSDEN / IA-DASEN, SDIS, collectivités, associations agréées	<ul style="list-style-type: none">• Activer le Plan Grand Froid départemental en fonction des alertes météo.• Renforcer les dispositifs d'hébergement d'urgence.• Organiser le repérage et le suivi des personnes vulnérables (sans-abri, personnes âgées, isolées).• Mobiliser les services sociaux, sanitaires et de secours.• Assurer l'information des maires, établissements et acteurs locaux.• Suivre la situation sanitaire et sociale (hypothermies, saturation des dispositifs).
Établissements scolaires	Chefs d'établissement, directeurs d'école	<ul style="list-style-type: none">• Garantir la sécurité et la santé des élèves et des personnels.• Appliquer les consignes nationales et départementales.• Assurer la continuité de l'accueil et des enseignements dans des conditions adaptées.

Dans les établissements scolaires : les mesures en cas de Grand froid

Les mesures préventives :

- Suivi régulier des **bulletins de vigilance Météo-France**.
- Anticipation des difficultés de déplacement (personnels, élèves).
- Vérification du bon fonctionnement des **systèmes de chauffage**.
- Protection des canalisations et installations sensibles au gel.
- Stock de produits de salage / déneigement et matériel adapté.
- Information des équipes et des familles sur les conditions d'accueil.
- Repérage des zones glissantes et des accès prioritaires à sécuriser.

Les mesures d'urgence :

- **Activation du PPMS si la situation compromet la sécurité.**
- Maintien des personnes à l'intérieur des bâtiments chauffés.
- Limitation ou suspension des déplacements et activités extérieures.
- Sécurisation des accès (salage, balisage, fermeture si nécessaire).
- Surveillance des risques de chutes et d'hypothermie.
- Adaptation de l'organisation (horaires, regroupement).
- Communication régulière avec les autorités et les familles.

Les différents communiqués produits par l'académie dans le cadre des épisodes de froid/neige/verglas

Communications effectuées depuis le secrétariat général d'académie				
Date	(Contexte)	Objet	Destinataires	Contenu
06/01/2026	Vigilance orange neige-verglas et grand froid	SIGNALÉ : Conditions météorologiques - mercredi 7 janvier 2026 - autorisation de télétravail	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat Adresses fonctionnelles des services académiques Adresses individuelles des chefs de service et leurs adjoints DSDEN 59-62	Transmission d'informations sur les conditions météorologiques et leur impact sur les moyens de déplacement Recours au télétravail autorisé
09/01/2025	Vigilance orange neige-verglas	SIGNALÉ - Vigilance orange neige et verglas - Autorisation exceptionnelle de télétravail prolongée le vendredi 10/01	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat Adresses fonctionnelles des services académiques Adresses individuelles des chefs de service et leurs adjoints DSDEN 59-62	Recours au télétravail autorisé
18/01/2024	Risque élevé de verglas sur les réseaux de transport	SIGNALÉ/ Conditions météorologiques - vendredi 19 janvier 2024 - autorisation exceptionnelle de télétravail prolongée	Adresses individuelles des personnels affectés au rectorat Adresses fonctionnelles des services académiques Adresses individuelles des chefs de service et leurs adjoints Adresses fonctionnelles des services régionaux Adresses individuelles des personnels affectés en DSDEN 59-62	Recours au télétravail autorisé <i>Communications en parallèle du cabinet pour informer de la suspension des transports scolaire et de l'annulation des vœux de la rectrice + de l'EAFC pour informer du report de formations.</i>
17/01/2024		Annule et remplace - SIGNALE/ Conditions météorologiques - jeudi 18 janvier 2024 - autorisation de télétravail		
16/01/2024		SIGNALE/ Conditions météorologiques - mercredi 17 janvier 2024 - autorisation de télétravail		
31/03/2022	Vigilance orange neige et verglas	Alerte orange neige et verglas ce vendredi 1er avril 2022 : adaptation du travail	Adresses fonctionnelles des services académiques	Transmission d'informations sur les conditions météorologiques et leur impact sur les moyens de déplacement Recours au télétravail autorisé